



Direction des études

Mission Santé-sécurité au travail dans les fonctions publiques



ResPECT. 8^{ème} Congrès National¹. 5 au 7 octobre 2011. Paris.

L'Évaluation des Risques Professionnels

...Préserver la santé et la sécurité au travail ; un acte de management.

La Mission SSTFP a participé au 8^{ème} congrès national de ResPECT.

A partir du constat, en particulier, des effets néfastes liés aux nouvelles organisations du travail, à l'intensification du travail, à la pénibilité de certains métiers et au caractère peu valorisant d'autres ; l'hypothèse est faite par ResPECT qu'évaluer les risques professionnels et se fixer comme objectif, non seulement de préserver durablement la santé des agents, mais aussi d'améliorer au quotidien leur sécurité au travail, constitue donc un véritable enjeu dans le contexte économique et social actuel pour les employeurs publics et bien entendu pour le management.

Intégrer dans la politique globale de la collectivité le management de la santé et de la sécurité au travail, le mettre en place, l'organiser, le faire vivre en planifiant les actions de prévention est également un gage de pérennité pour un service public de qualité. Dans ces conditions, selon ResPECT, la seule réalisation du document unique ne suffit pour améliorer durablement la santé et la sécurité au travail des agents. Le vrai défi réside dans la mise en œuvre d'un management de la santé et de la sécurité au travail combinant politiques et moyens qui permettront l'efficacité des collectivités pour les années à venir. L'association considère que c'est la clé du management de demain.

Les deux interventions de la Mission ont porté sur les questions de professionnalisation de l'encadrement en matière de santé et de sécurité au travail et de l'incidence de l'accord u 20 novembre sur ces questions.

¹ Congrès réalisé en partenariat et en présence de : La Mairie de Paris et de Lyon ; Le ministère de la Fonction Publique ; La Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique ; La Direction Générale des Collectivités Locales ; Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale ; Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale ; L'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Le Conseil d'Orientation sur les Conditions de Travail, Les associations d'élus locaux et les Organisations Syndicales représentatives. Le Fond National de Prévention de la Caisse National de Retraite des Agents des Collectivités Territoriales ; Les Mutuelles de Santé et de Prévoyance de Fonctionnaires et les Assureurs et réassureurs, L'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail ; L'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ; Le Conservatoire National des Arts et Métiers ; Les Universités de Paris et de Lyon...

Le concept de Travail et les notions qui l'éclairent ont changé. La crise, les exigences d'optimisation, les restructurations, les fusions, les mutualisations, les avancées techniques modifient et reconfigurent la physionomie de la fonction publique, de sa structure, de son organisation. Les relations professionnelles, sociales sont impactées et l'évitement du repli sur soi individuel et collectif passe par un nouveau rapport à l'altérité, à l'interculturalité, à la transprofessionnalité.

Ces changements pourraient notamment advenir grâce à un investissement particulier dans deux de ces nouveaux paradigmes, la professionnalisation durable et le dialogue social sous-tendus par un double objectif de fond : la Qualité du travail et la Qualité de vie au travail. La recherche, le croisement des instances (conseils scientifiques), des compétences et des bonnes volontés constituent à n'en pas douter quelques pistes pour nourrir tous les projets et les acteurs/trices qui les porteront.

Dans ce contexte, tous les agents de la fonction publique sont concernés. Il est devenu une évidence dans le secteur privé que le management intégré constitue la seule réponse globale efficiente et effective pour que la SST trouve sa place. Alors quand les partenaires sociaux fixent par voie d'accord les axes de travail, les préconisations et les responsabilités de chacun pour 5,2 millions d'agents, on peut penser que cela constitue une grande opportunité pour que l'encadrement ne soit plus uniquement confronté à des déséquilibres de contraintes en matière de SST mais assume de mobiliser les ressources interculturelles de la fonction publique, en particulier dans la démarche d'évaluation des risques.

8^{ème} Congrès National

L'Évaluation des Risques Professionnels au cœur du management de la « santé – sécurité » au travail

Les 5, 6 et 7 octobre 2011, à Paris

**Mercredi 5 octobre 2011 – L'évaluation des risques : les enjeux, concepts,
méthodologie, ...**

8h30 – 9h30 - Accueil des participant/es dans l'espace «Partenaires» de la Salle Rossini	
9h30 – 10h00	Mots de bienvenue : Jacques BRAVO , Maire du 9 ^{ème} arrondissement de Paris, Président de la Commission des Finances du Conseil de Paris Élie MAROGLU , Président de ResPECT, Ingénieur en Chef, Responsable du Service Prévention et Ergonomie, Ville de Lyon, ancien Maire
10h00 – 10h20	Anne HIDALGO , 1 ^{ère} adjointe au Maire de Paris
10h20 – 10h50	Daniel LEJEUNE , Secrétaire général du COCT : l'évaluation des risques, outil central de la politique « santé – sécurité » du Ministère du travail
10h50 – 11h10	Jack BERNON , ANACT, Responsable du département Santé et travail : l'évaluation des risques, quelle place pour le travail ?
11h10 – 11h30	Nadim FARES , CNRACL – FNP : les enjeux de la généralisation de l'évaluation des risques dans la fonction publique territoriale
11h30 – 11h50	Jean-Marc JOUSSEN , Mutuelle nationale territoriale : les enjeux de la politique de prévention dans la fonction publique territoriale
11h50 – 12h10	Discussion de la salle avec les intervenants
12h10 – 14h00	Pause Déjeuner libre
14h00 – 14h20	William DAB , Professeur, CNAM : l'évaluation des risques au travail, quelle généralisation 10 ans après le décret de 2001 ?
14h20 – 14h50	Max MASSE , INTEFP : le management global de la santé au travail et de la formation, les incidences sur les cadres
14h50 – 15h10	Dominique DECLERCK , Directeur, Ville de Lyon : les représentations du travail et la crédibilité de la prévention pour les managers !
15h10 – 15h30	Pierre SOUCHON , DEXIA SOFAXIS : regard sur les absences pour raison de santé
15h30 – 15h50	Discussion de la salle avec les intervenants
15h50 – 16h20	Pause – Accueil dans l'espace partenaires et visite des stands
16h20 – 16h40	François HUBAULT , Professeur, Université Paris 1 : l'engagement des travailleurs dans le travail et le rôle de l'encadrement de proximité face à des situations de travail à risques
16h40 – 17h00	Dominique CHOUANIERE , INRS : l'évaluation des risques professionnels ; est-ce uniquement une approche technique ?
17h00 – 17h20	Thierry MORLET , Président de la SELF : la question du sens et de la valeur du travail dans la construction de la prévention
17h20 – 17h40	Discussion de la salle avec les intervenants
17h40 – 18h00	Présentation des partenaires du congrès par le président de ResPECT – Espace partenaires
18h00	Cocktail de bienvenue dans les jardins de la Mairie du 9^{ème} arrondissement de Paris

Jeudi 6 octobre 2011 – L'Évaluation des Risques Professionnels : une réalité dans les collectivités territoriales ? (Animation D. Pesme)

	1^{er} atelier : l'évaluation des risques entre le conseil et le contrôle
8h40 – 9h00	Daniel LEROY , Maire adjoint de MOUSSY le Neuf, FNCDG, Président FS4 du CSFPT
9h00 – 9h20	Victor FORNITO , CDG 69 : la pratique de l'inspection : un équilibre subtil entre le conseil et le contrôle
9h20 – 9h40	Sylvie CATALA , Inspectrice Hygiène et sécurité à la Ville de Paris
9h40 – 10h00	Discussion de la salle avec les intervenant/es
10h00 – 10h30	Pause – Accueil dans l'espace partenaires et visite des stands

	2^{ème} atelier : des exemples d'évaluation des risques professionnels
10h30 – 10h50	Nadim FARES , FNP, Sébastien LE METAYER , CARSAT Languedoc Roussillon, Nathalie PRIVAT , Perpignan Méditerranée : la recommandation R 437 / collecte des déchets ménagers
10h50 – 11h10	Michel PEREZ , Ergonome, Ville de Gennevilliers : les apports de l'ergonomie dans l'évaluation des risques professionnels
11h10 – 11h30	Guy AUBURTIN , Médecin de prévention, Emilien CHERENCE , préventeur : l'évaluation des risques à la Ville de Bondy
11h30 – 12h00	Discussion de la salle avec les intervenant/es
12h00 – 13h50	Pause Déjeuner libre

	3^{ème} atelier : la prise en compte des risques psychosociaux dans l'évaluation des risques
14h00 – 14h20	Jérôme COSTE , Directeur SDIS 39, Laure CAMUSSO , Responsable service prévention MNSP : prévention et accompagnement des conduites suicidaires chez les sapeurs pompiers
14h20 – 14h40	Patricia GALLIOU , Ingénieur prévention, Ville de Villeurbanne : l'évaluation des risques psychosociaux – du traitement à la prévention
14h40 – 15h00	Charles PIROUX , ANIHS : risques psychosociaux et évaluation des risques dans la fonction publique
15h00 – 15h20	Marie-Benoite SANGLERAT , ANACT : prendre en compte les risques psychosociaux dans l'évaluation des risques (retours d'expériences)
15h20 – 15h50	Discussion de la salle avec les intervenant/es
15h50 – 16h20	Pause – Accueil dans l'espace partenaires et visite des stands

	4^{ème} atelier : l'évaluation des risques : un outil du management de la santé et de la sécurité
16h20 – 16h30	Marie-Claude SEVELY , Pascal FIGUERAS , Ville de Perpignan : la mise en place d'un système de management « santé sécurité au travail »
16h30 – 16h50	Jacqueline PSALTOPOULOS , Conseillère Municipale, Ville de Lyon, rôle du CHSCT dans l'évaluation des risques
16h50 – 17h10	François BELOT , Ville de Rennes et Rennes métropole : aller vers l'autonomie des managers dans l'évaluation des risques
17h10 – 17h30	Gérard LEBLANC , MNFCT : l'évaluation des risques au service du maintien dans l'emploi
17h30 – 17h50	Discussion avec les intervenant/es
17h50 – 18h20	David PESME , Préventicom : synthèse des travaux de la deuxième journée
Clôture de la deuxième journée du congrès	

Vendredi 7 octobre 2011 – Le management de la « santé – sécurité » au travail, quels enjeux pour demain ?

8h30 – 8h50 - Présentation du nouveau décret N°85-603 : Elie MAROGLOU, Président de ResPECT	
9h00 – 10h30	1^{ère} table ronde : Les nouvelles dispositions réglementaires du Décret N°85-603 Animation et discussions par Jean-Paul PEULET, ANACT
	Françoise PERRIN, DGCL ; Max MASSE, INTEFP ; Michel ROULAND, FNP ; un représentant du CNFPT ; Guy AUBURTIN, Médecin du travail ; Pascale CORNU, ANDCDG ; Elie MAROGLOU, ResPECT
10h30 – 10h50 Pause – Visite des stands partenaires	
11h00 – 12h30	2^{ème} table ronde : La qualité de vie au travail : un enjeu majeur pour le dialogue social ? Animation et discussions par Jean-Paul PEULET, ANACT
	Les signataires de l'accord Santé et Sécurité au travail du 20 novembre 2009 Un représentant de l'ARF, un représentant de l'ADF, Françoise DESCAMPS-CROSNIER de l'AMF, un représentant de la Ville de Paris, Philippe VORKAUFER de la CGT, Maïté DRUELLE de la CFDT, Jacques BRIDE de FO.
12h30 - Clôture des travaux et perspectives par Élie MAROGLOU, Président de ResPECT	

Les organisateurs du congrès se réservent le droit de modifier ce programme en cas d'impératifs le nécessitant

Congrès réalisé avec le soutien logistique et financier de :

